CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196552** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2028**

ÉDITÉ LE 19/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/06/2021

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/11/2024

Capital : 213 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS CEDEX 2021B00693

Siret : 900 732 017 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3004559-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21335117904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21335117904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : AMC LEBLANC

830 ROUTE DES TILLEULS
ZI SUD
80700 ROYE

Téléphone : 03 22 37 28 56 **Fax :**

Portable : 06 31 70 67 88

Responsabilité légale :
LEBLANC DENIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : secretariat.amcleblanc@gmail.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 071 791 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	19/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	07/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 11:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196552** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2028**

ÉDITÉ LE **19/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/06/2021
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/11/2024
Capital : 213 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS CEDEX 2021B00693

Siret : **900 732 017 00026**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 3004559-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21335117904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21335117904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **AMC LEBLANC**

830 ROUTE DES TILLEULS
ZI SUD
80700 ROYE

Téléphone : 03 22 37 28 56 **Fax :**
Portable : 06 31 70 67 88

Site Internet :
E-mail : secretariat.amcleblanc@gmail.com

Responsabilité légale :
LEBLANC DENIS GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	24/06/2021
o Isolation des combles perdus	24/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 11:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.